

er, Monyque

-L-
Copie télécopiée à Danielle
" remise à Isabelle

ASSEMBLÉE NATIONALE

no 393-2003 L118
doc. 1 dcd

de: Lucie Blais [bellefeuille@oricom.ca]
Envoyé: 4 novembre 2003 17:58
À: Picard, Marc
Objet: Fw: Scénario concernant la fermeture de l'urgence du Centre de santé Paul-Gilbert

Importance: Haute

monsieur le député,

vous trouverez ci-joint la réponse de la Régie régionale au courriel de protestation dont vous avez reçu copie. pour votre information

Lucie Blais
Breakeyville

----- Original Message -----

From: <Gilles_Patry@ssss.gouv.qc.ca>
To: <bellefeuille@oricom.ca>
Sent: Tuesday, November 04, 2003 4:08 PM
Subject: Scénario concernant la fermeture de l'urgence du Centre de santé Paul-Gilbert

Madame,

Nous avons bien reçu votre courriel sur le sujet en titre.

La Régie régionale a entrepris une démarche de consultation au regard de la révision de l'organisation des services et des gardes médicales dans la région de la Chaudière-Appalaches.

Dans cette démarche, la Régie régionale, pour le territoire des Chutes-de-la-Chaudière, propose le maintien des services médicaux (garde médicale sans rendez-vous 24 h/24, 7 jours/semaine) au Centre de santé Paul-Gilbert, somme toute, le maintien du service tel qu'il existe présentement.

Pour ce qui est du statut « d'urgence de première ligne » de cet établissement, nous croyons qu'il doit être revu puisque la clientèle qui s'y présente est ambulatoire (c'est-à-dire qu'elle peut être desservi par une garde médicale).

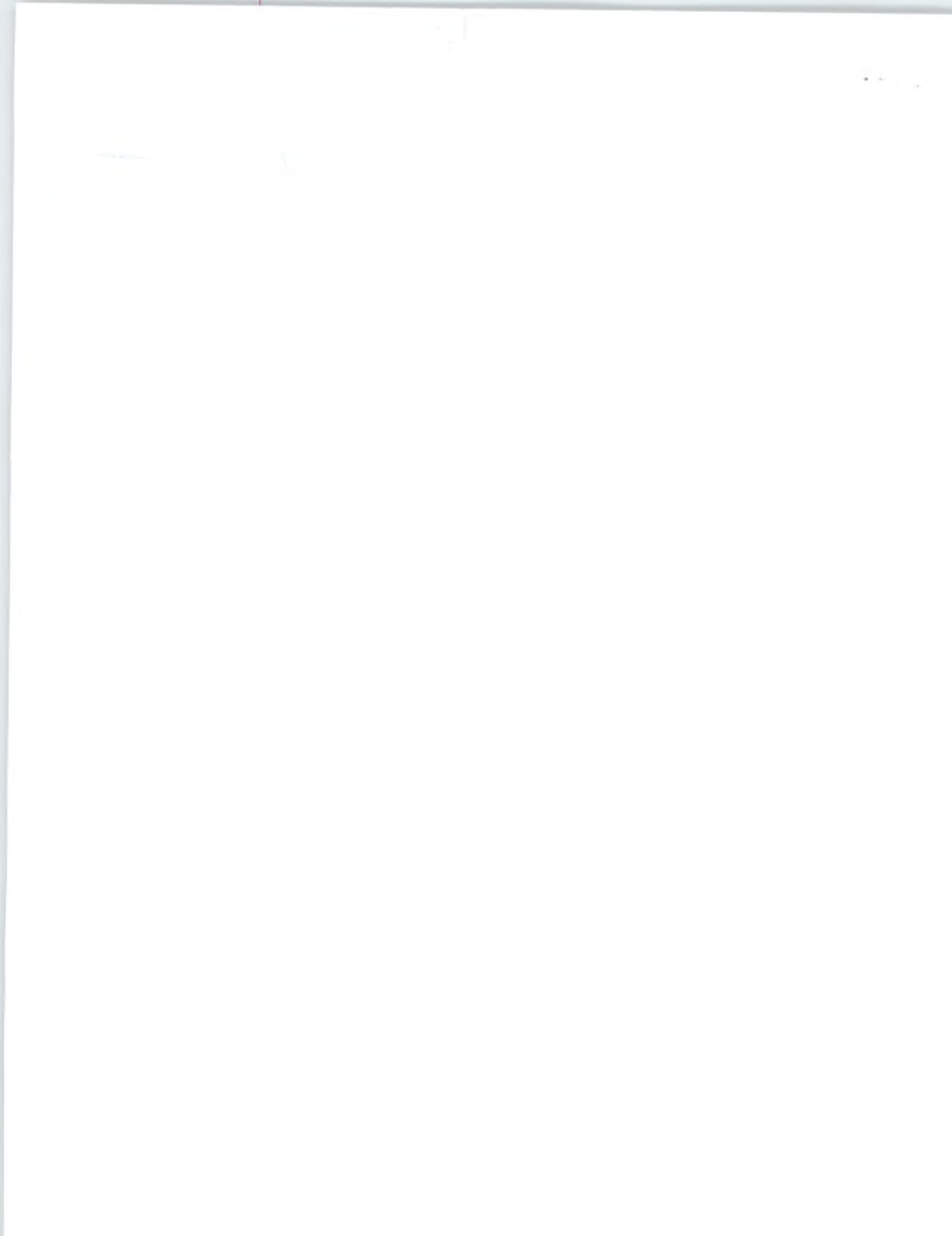
Cet établissement n'a reçu que 12 ambulances du 1er avril 2002 au 31 mars 2003, ce qui confirme qu'il ne joue pas essentiellement le rôle d'une urgence mais plutôt celui d'un centre ambulatoire, ce que nous voulons maintenir 24 heures sur 24 et 7 jours par semaine dans la proposition.

Enfin la démarche ne remet, d'aucune façon, en cause les interventions pratiquées au Centre de santé Paul-Gilbert pour ce qui est de la médecine de jour et la chirurgie d'un jour.

Comptant que ces informations sauront vous rassurer.

Gilles Patry
Secrétaire général et directeur
des ressources humaines
363, route Cameron
Sainte-Marie (Québec) G6E 3E2
Téléphone : (418) 386-3504 Télécopieur : (418) 386-3361 courriel :
gilles_patry@ssss.gouv.qc.ca





Bouchard, Isabelle

De: Paré, Danielle
Envoyé: 4 novembre 2003 08:36
À: Bouchard, Isabelle
Objet: TR : Scénario concernant la fermeture de l'urgence du Centre Paul Gilbert de Charny

Voici un courriel que nous avons reçu d'une citoyenne du comté Chutes-de-la-Chaudière.

Danielle Paré
Attachée politique du député Marc Picard
Comté de Chutes-de-la-Chaudière
880, rue Commerciale, suite 202
St-Jean-Chrysostome (Québec) G6Z 1S6
Téléphone: (418) 834-0015
Télécopie: (418) 834-0368
Courriel: dpare@assnat.qc.ca

-----Message d'origine-----

De : Lucie Blais [mailto:bellefeuille@oricom.ca]
Envoyé : 2 novembre 2003 11:59
À : reception.rr12@ssss.gouv.qc.ca
Cc : Ville de Levis; Picard, Marc
Objet : Scénario concernant la fermeture de l'urgence du Centre Paul Gilbert de Charny

À qui de droit

La Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches a annoncé le 29 octobre dernier que le scénario d'une éventuelle réduction de services voire une fermeture de l'urgence du Centre de Santé Paul Gilbert était actuellement à l'étude. Pourtant le gouvernement a fait de l'amélioration du système de santé l'une de ses priorités. Le maintien des services de « première ligne » et de proximité constitue une condition essentielle à des services de santé de qualité. Il m'apparaît scandaleux que ce scénario soit envisagé compte-tenu du volume de population desservi par ce centre. En conséquence vous devriez non seulement releguer ce scénario aux oubliettes, mais aussi présenter vos excuses à la population actuellement desservie par ce service.

Lucie Blais
Breakeyville



